

# Les pratiques professionnelles dans le champ des addictions



Note 2019-03, OFDT, 17 p.


Décembre 2019

En vue de contribuer au développement des connaissances relatives aux pratiques professionnelles dans le champ des addictions, l'OFDT réalise une première série de quatre études portant sur les interventions déployées auprès de quatre catégories de publics vulnérables : les jeunes, les femmes, les usagers en grande précarité et les populations placées sous main de justice. Dans ce cadre, une revue de la littérature a été réalisée afin de réunir les connaissances disponibles issues des travaux en sciences humaines et sociales conduits par les chercheurs français. La présente note en expose les principaux résultats.

Là où les premiers « intervenants en toxicomanie » refusaient de qualifier la dépendance ou l'usage de drogues de maladie, les pratiques professionnelles actuelles se sont étendues à des usages en deçà du seuil de dépendance dans un objectif de prévention des risques. Dans le même temps, la réduction des risques et des dommages a mis en place des méthodes favorisant l'inclusion des publics les plus précaires dans le spectre de l'intervention en modifiant profondément les objectifs thérapeutiques. De condition sine qua non du traitement, l'abstinence est devenue un objectif souhaitable dès lors qu'elle ne met pas en péril les bénéfices tirés par la prévention et la prise en charge des problèmes somatiques des usagers de drogues.

Dès lors, la tendance à la spécialisation des dispositifs et des pratiques brouille aujourd'hui les catégories d'analyse classiques (haut seuil/bas seuil, soin/prévention, prise en charge...) et pousse à considérer qu'il est nécessaire, pour qualifier leur diversité, de développer la compréhension des pratiques professionnelles à travers l'examen de leur exercice au quotidien.

*Auteurs : Ewen Abgrall, Maitena Milhet*

 [Télécharger](#) la note (fichier PDF, 274 Ko)